

EDITORIAL

FIPAL
NewsDécembre
2022

DANS CE NUMERO

Y-a-t-il un pilote dans l'avion PAP ?

par Daniel Chollet

Comment intituler un éditorial pour faire comprendre en un clin d'œil les faits qui nous préoccupent. En l'occurrence, *Y-a-t-il un pilote dans l'avion PAP?* ou *Tout le monde fait des erreurs, oui mais !* ou encore *On ne pensait pas qu'il y avait autant de coquillages dans les bureaux autour du Léman*. Retour aux faits.

8 mars 2022, la séance du PAP se clôture sur le fastidieux exercice de déterminer 6 mois à l'avance une date pour réunir ses 14 membres. L'exercice est plus compliqué qu'il n'y paraît. Il débouche sur la date consensuelle du 6 septembre 2022. Chaque membre peut alors s'organiser en conséquence en termes de vacances, remplaçants potentiels, etc. C'est exactement ce que fait la FIPAL, ce d'autant plus qu'elle présentera quatre des sept sujets de discussion venant de tous les pêcheurs.

Deux semaines avant le 6 septembre 2022, la présidente (DDT74) informe qu'elle a un empêchement professionnel. Pas de souci, un tel empêchement arrive inmanquablement de temps à autre. Le PAP a prévu le cas de figure et d'ailleurs la DDT74 avait renforcé le message du principe du remplacement en cas d'absence lors de sa prise de présidence tournante en mars 2022. De plus, deux membres de la DDT74 siégeant au PAP, il n'y avait donc pas de problème. Las, la DDT74 prend la décision unilatérale d'annuler la séance du PAP deux

semaines avant le PAP et de la reporter d'une semaine. Après deux consultations évidemment chaotiques, la date est finalement fixée au 23 septembre 2022, date à laquelle le président FIPAL est à 1'000 km, le vice-président et les membres du Comité central ont des engagements ou sont absents.

Las et re-las, l'ordre du jour sur le on ne peut plus officiel papier à entête du Préfet de la Haute-Savoie et DDT, fixe la séance du PAP au 26 septembre 2022 et non au 23 date préalablement communiquée pour le report. Une coquille apprendra-t-on par la suite. Tout le monde fait des erreurs, c'est bien connu. Cerise sur le gâteau, la convocation officielle stipule « *qu'en cas d'impossibilité, chaque membre peut se faire remplacer* » ! Faites ce que je dis, pas ce que je fais, erreur ou manifestation symptomatique d'un malaise plus profond, cette fois on croit rêver. Vous l'avez deviné, ce n'est que la mise en jambes et par manque de place, il va falloir limiter les exemples.

L'ordre du jour mentionne « *Mesures de protection du corégone* » et non mesure de protection des salmonidés. Il débouche néanmoins sur une discussion qui finit en interdiction concernant la pêche des truites et des ombles. *Bis repetita*, le PAP semble prendre l'habitude de discuter des points hors ordre du

Suite éditorial, page suivante

Editorial	Pages 1 à 2
La photo du mois	Page 2
Calendrier des manifestations	Page 2
Dans l'agenda et le carnet de notes du président	Pages 3 à 10
Les magnifiques couleurs de l'automne	Page 11
Voir le verre à moitié vide ou à moitié plein	Page 11
Calendrier des concours 2023	Page 11
Rapport et nouvelles de la Commission scientifique FIPAL	Pages 12 à 13
Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion	Page 14
Membres d'honneur et membres honoraires FIPAL 2022	Page 15
L'album du passé 1897-2022 Vevey- La Tour de Peilz	Page 15
Sortir pendant la fermeture des salmonidés	Page 16
On stage & Impressum	Page 16

La photo du mois

Page de couverture

La pêche c'est beaucoup plus qu'une histoire de poisson. Concours d'Evian-les-Bains 2022. Notre ami Pierre Mudry capture toute l'atmosphère et la luminosité du moment où l'on quitte le port pour une sortie de pêche prometteuse en termes de convivialité et peut-être de poissons. (Photo: Pierre Mudry)

Ci-contre

Gros brochet, gros appétit. Perche de 38 cm découverte dans l'estomac d'un brochet de 1m10 en compagnie d'une plus petite. Il avait manifestement encore de la place pour attaquer un gros et appétissant Rapala ...

(Photo: Daniel Wüthrich, Morges)



Suite éditorial

jour. En réponse à nos remarques, nous avons été invités à nous manifester dès réception de l'ordre du jour pour faire modifier ce dernier avant la séance. Oui bien sûr, mais la discussion sur les coréones uniquement nous convenait bien donc aucune raison de demander une modification. A l'évidence, ceci était aussi vrai pour les autres membres du PAP puisqu'aucun n'a demandé de modification de ce point de l'ordre du jour. CQFD.

La pollution thermique, résultante potentielle des centrales thermiques lacustres, lesquelles on le sait préoccupent la FIPAL, devient la « population thermique » dans les documents du PAP, comprenez qui pourra. Coquilles et coquillages s'amoncellent.

Dans un autre registre, on savait qu'un des deux membres représentant de l'OFB était absolument hostile à toute discussion touchant le cormoran et son impact potentiel sur la gestion piscicole du Léman dans le cadre du PAP. En matière de gestion piscicole, il serait donc raisonnable d'ignorer l'impact du cormoran [pour lequel à ce jour aucune étude scientifique n'a démontré qu'il n'était pas un des principaux responsables du déclin des populations de truite lacustre sur le Léman]. Las et re-re-las, voici que l'OFEV entre en scène pour souligner que la gestion de la truite lacustre est un sujet du PAP mais que son périmètre d'intervention est le lac Léman, pas ses affluents, ceci sans opposition notifiée des autres gestionnaires présents. Il faudra qu'un jour, on prenne le temps de leur expliquer que les truites lacustres du Léman naissent dans ses affluents ...et que de travailler en silo est diablement efficace pour botter en touche

mais pas pour faire avancer le schmilblic. *Salmo trutta lacustris* R.I.P. A ne d'ailleurs plus rien y comprendre puisque les affluents sont cités dans trois des cinq mesures mise en place en 2013 par ... la Commission consultative de la pêche sur le Léman dans le cadre du suivi franco-suisse standardisé pérenne !?

Rendons néanmoins à César ce qui est à César. La DDT74 est réactive. Elle a répondu rapidement à nos remarques ou questions. Rapidement par deux messages. L'un du serveur *haute-savoie.gouv.fr* nous annonçant la non-livraison à une des deux destinataires du nôtre pour cause de ... « Boîte pleine, message refusé » !?. L'autre pour donner des explications à toutes nos remarques et pour annoncer que des compléments d'information seront intégrés dans le procès-verbal de la séance du PAP du 23 septembre 2022 dont la version revue a suivi très peu de temps après. Nous apprécions cette promptitude même si visiblement la DDT74 reste fâchée avec les dates, l'intitulé du message parlant du PAP du 23 septembre 2023. Une coquille de plus, elles se multiplient comme la quagga.

Les attentes des pêcheurs (amateurs) de la FIPAL vis-à-vis des gestionnaires (professionnel-le-s) sont-elles démesurées, déraisonnables ou pinaillent-ils tout simplement ? Dans l'affirmative, les pêcheurs qui traîneront les salmonidés à n'importe quelle date entre le 1^{er} octobre 2022 et le 15 janvier 2023 ou avec un nombre de leurres supérieur à ce qui est autorisé tout au long de l'année, etc ..., éviteront une dénonciation en invoquant une coquille, une erreur. C'est bien connu, tout le monde fait des erreurs, par définition les « amateurs » encore plus que l'autorité.

MANIFESTATIONS & AGENDA 2023

9 décembre 2022

CoFISH présente les résultats de CoP au Musée du Léman à Nyon

15 janvier 2023 7:42

Ouverture salmonidés sur le Léman

14 mars 2023

Séance élargie du PAP

23 au 26 mars 2023

Monatura (Salon Chasse, tir sportif et pêche) à Berne

10 juin 2023

Assemblée des délégués de la FSP à Montreux co-organisée par la FIPAL et la SVPR

2 octobre 2023

Fermeture pêche des salmonidés

28 octobre 2023

Assemblée des présidents et invités FIPAL

25 novembre 2023

Assemblée des présidents et délégués FIPAL au Bouveret

Dans l'agenda et le carnet de notes du Président

par Daniel Chollet, période du 13 juillet 2022 au 2 décembre 2022

Avertissement : Au risque de se répéter, la FIPAL n'est ni addictive, ni allergique aux oiseaux piscivores. Elle n'est ni possédée, ni obsédée par ces derniers et ne fait pas de fixation à leur sujet. Mais elle ne peut cependant pas fermer les yeux et ignorer l'actualité halieutique, ornithologique ou médiatique.

19 juillet 2022

Concept d'action canicule et pêche



La Fédération suisse de pêche (FSP) publie un communiqué de presse de la FSP au sujet de la situation très préoccupante de sécheresse/canicule actuelle. Elle partage également son *Concept d'action canicule*

et *pêche* destiné aux fédérations, sociétés et pêcheuses/pêcheurs à la ligne.

Un fascicule de 19 pages qui retiendra l'attention des pêcheurs de truites fussent-elles lacustres.

www.sfv-fsp.ch

20 juillet 2022

Les eaux usées industrielles restent plus polluées que prévu en Suisse

[Selon 20 minutes]

Une étude de l'Eawag révèle que malgré leur passage dans des stations d'épuration modernes, il reste trop de produits chimiques dans les eaux filtrées par les STEP.

C'est un résultat inquiétant que vient de livrer une étude de l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'Eau (Eawag) et de l'ETH Zurich : la Suisse sous-estime largement la quantité de composés synthétiques issus de l'industrie pharmaceutique et chimique qui sont rejetés dans les milieux naturels. Et ce malgré leur passage dans les stations d'épuration, même les plus modernes ...

... Conclusion : les eaux usées industrielles traitées contiennent parfois jusqu'à 15 fois plus de substances que les eaux usées domestiques. Par ailleurs, la diversité chimique des eaux usées est très spécifique au site et reflète ce que fabriquent les entreprises concernées. Enfin, parmi l'énorme quantité de substances trouvées, il peut y avoir des composés toxiques qui représentent une menace pour la biodiversité aquatique. Des substances chimiques non enregistrées ont également été trouvées.

<https://www.zomin.ch/fr/story/les-eaux-usees-industrielles-restent-plus-polluees-que-prevu-729833926619>

23 juillet 2022

Saucisses de perche

[Source: Jean-Yves Gabbud, Le Nouvelliste et Jocelyn Rochat, 24 heures du 4 juillet 2022]

Nouveau. Une saucisse de perche produite en Valais par la société Valperca s'invite au barbecue



(Photo Valperca)

Elle ressemble à une saucisse de veau, mais elle est fabriquée, en Valais, avec de la chair de perche. Ce produit local arrive sur le marché.

Ceux qui ne savent plus que faire des filets de perche cette année peuvent se lancer dans la fabrication de saucisses !

<https://www.lenouvelliste.ch/valais/nouveau-une-saucisse-de-perche-produite-en-valais-855736>
ou
www.24heures.ch

28 juillet 2022

La moule quagga en voie de devenir la super star de l'été

Les médias et la presse écrite semblent découvrir la moule quagga et lui consacrer à tour de rôle une multitude de reportages sur plusieurs semaines.

A titre d'exemple, les reportages de l'émission *Mise au point* de la RTS Une et d'une vidéo de la CIPEL.

<https://youtu.be/Xt4GNt3z-xs>
<https://www.rts.ch/play/tv/redirect/detail/13306202>

4 août 2022

Le niveau du Léman anormalement élevé

[D'après Mathilde Jaccard, Blick]

La pluie se fait désirer, et pourtant le Léman a augmenté en volume ces deux dernières semaines. Comment s'explique ce phénomène ?

Les raisons sont à chercher du côté de la canicule donc de la fonte des neiges couplée à des travaux effectués au barrage du Seujet. Elles ont entraîné une augmentation inhabituelle de 15 cm du niveau du lac.

<https://www.blick.ch/fr/news/suisse/june-quinzaine-de-centimetres-en-plus-pourquoi-le-niveau-du-leman-est-monte-ces-dernieres-semaines-id17763077.html>

5 août 2022

Et si le Léman nous sauvait de la sécheresse ?

[Source : R. Ebinger et J. Espi, 24 heures]

24 heures consacre sa une et deux pages entières aux défis posés par la sécheresse.

Un défi humain

Les restrictions d'eau sévissent aux quatre coins du canton, alors que sous nos yeux le lac Léman semble être le remède miracle. La question n'est pourtant pas si simple.

La santé du lac

Le Léman ne ressort pas indemne de cet été caniculaire. La température de l'eau atteint des records. Avec son lot de conséquences sur la faune et la flore marines.

La souffrance des poissons

Du côté de nos rivières, les truites et les ombres luttent pour leur survie. Des cours d'eau aux températures trop élevées, voire asséchés, les asphyxient. Avec la participation de Roger Zbinden, président SVPR.

Pour lire tous les articles :

<https://epaper.24heures.ch/read/124/124/2022-08-05/1>

8 août 2022

La source de la Venoge à sec, signe du mal-être des rivières

[D'après Laura Lose, La Côte]

La source principale de la Venoge, cours d'eau lémanique emblématique, ne jaillit plus dû à la sécheresse.

Sylvain Kramer (GPP circonscription Morges-Aubonne), Patrick Deyle (SVPR) et Jean-Francois Rubin (Maison de la Rivière) sensibilisent la population sur les conséquences de la sécheresse sur la plupart des affluents du Léman, l'Aubonne comprise : 20 km de lits de rivières à sec sur le pied du Jura, 3'000 truites déplacées, ...

Un des nombreux reportages alarmants consacrés tout au long de l'été à la sécheresse par les médias, la presse télévisée et écrite romande avec participation entre autres de Maxime Prevedello (FSPG & FSP), Roger Zbindem (SVPR), ...

14 août 2022

La Suisse devient un pays d'élevage de poissons

[D'après Jocelyn Rochat, Le Matin Dimanche qui consacre sa une, sa deux et sa trois à ce sujet]

Avec environ une vingtaine d'espèces de poissons élevés à des fins alimentaires, l'aquaculture suisse a le vent en poupe. Une petite révolution qui se voit déjà dans les magasins.

Si la truite arc-en-ciel a longtemps été la star de ce petit club, elle rivalise désormais avec les ombles, les perches, les corégones et les esturgeons. Et certains producteurs développent même des saumons et des crevettes.

Côté poissons d'eau douce, c'est le pangasius qui est le plus consommé par la population suisse devant la truite arc-en-ciel.

A quand le repeuplement de truites arc-en-ciel dans le Léman pour remplacer les controversés pangasius ou tilapia dans les assiettes de Monsieur et Madame Tout le Monde ?

Pour lire l'article entier : www.lematindimanche.ch

18 août 2022

Quo vadis Co-FISH ?

[D'après Tania Jenkins, coordinatrice du projet]

COFISH Les pêcheurs amateurs et professionnels unissent leurs forces pour mener une campagne d'échantillonnage qui n'a pas été faite depuis les années 1960 !

À la suite des six ateliers de co-création, deux axes d'étude avaient été priorisés :

Co-P

Pour rappel, il s'agit d'une étude des taux de phosphore pour vérifier dans quelle mesure les stations SHL2 et GE3 sont "représentatives" de ces taux de phosphore du lac dans son ensemble, dans ses différentes zones et profondeurs.

L'échantillonnage du projet Co-P aura lieu en fin septembre en fonction des conditions météorologiques. 15 pêcheurs volontaires, répartis sur tout le lac échantillonneront les 35 stations historiques de la CIPEL.

Co-Truite

Etude génétique de la truite destinée à améliorer les connaissances sur le repeuplement.

Après discussion au sein du PAP, il est apparu que les objectifs et l'échantillonnage du projet Truite de l'Eawag, auquel certains pêcheurs des deux corporations participent déjà, font doublons avec le projet Co-Truite. Par conséquent, se distinguer de ce vaste projet disposant de moyens infiniment plus grands est un défi compte tenu des ressources financières et de temps limitées de Co-FISH. Cela signifie donc l'abandon du projet Co-Truite. Néanmoins, Co-FISH prévoit d'explorer des pistes pour le futur à propos du sujet du repeuplement de la truite qui compte beaucoup pour les pêcheurs.

A suivre

19 août 2022

Groupe de recherche piscicole

Chloé Goulon de l'INRAE, coordinatrice du Groupe de recherche piscicole du PAP, partage les dernières présentations faites au groupe lors de la session du 14 avril 2022 consacrée à la truite :

Le projet suisse sur la truite lacustre
N. Sperlich (Eawag)

Etat des connaissances sur la contribution du repeuplement en truites lacustres et le recrutement dans les affluents
A. Richard (Scimabio)

Suivi du Boiron de Morges
J.-F. Rubin (Maison de la Rivière)

CoFISH – Création d'un projet de recherche participative sur la pêche dans le Léman
A. Lemopoulos (UNIGE)

Les présentations sont disponibles sur demande à l'adresse info@fipal.ch

20 août 2022

Le coton tige utilisé pour détecter le Covid sur les poissons

[D'après une nouvelle du South China Morning Post relayée par 20 minutes]

En appliquant à la lettre la stratégie zéro Covid en vigueur en Chine, les prises du jour des pêcheurs sont dépistées dans la ville portuaire de Xiamen en plus des pêcheurs eux-mêmes.

Le test des poissons au moyen d'un coton-tige suscite des réactions entre interrogations et moquerie. Les vidéos des tests réalisés sont devenues virales, un internaute suggérant ironiquement aux autorités d'imposer une

quarantaine de sept jours aux poissons et fruits de mer ...

Pour lire l'article :

<https://www.20min.ch/fr/story/la-chine-realise-des-tests-pcr-sur-les-poissons-et-les-crustaces-11813144812>

31 août 2022

Avis aux traîneurs du Grand Lac et du Petit Lac

[D'après La Côte et 24 heures]

Le premier des deux nouveaux bateaux de la Compagnie générale de navigation sur le Léman (CGN), le Naviexpress, sort de son bassin de construction d'Ouchy à Lausanne.



Dès la fin de l'été 2023, le premier Naviexpress assurera quotidiennement une vingtaine d'aller et retour entre Lausanne et Evian

soit une **fréquence de 45 minutes contre 1h20 aujourd'hui.**



Son «jumeau» suivra une année plus tard. Il permettra à la CGN d'**accroître l'offre de 50% entre Lausanne et Thonon et de tripler celle entre Nyon et Yvoire** en redéployant la flotte de transport actuelle.

A bon entendeur !

31 août 2022

Du nouveau dans les pouvoirs des gardes-pêche vaudois

[D'après ATS, 24 heures]

Les gardes-pêche ainsi que les gardes-faune et les gardes forestiers du canton de Vaud devraient pouvoir bientôt délivrer eux-mêmes des amendes d'ordre. Une révision de plusieurs lois est adoptée en premier débat par le Grand Conseil.

Leur révision intervient alors qu'une nouvelle loi fédérale, entrée en vigueur en 2020, a étendu le champ d'application des amendes d'ordre, jusqu'ici réservées essentiellement à la circulation routière.

Les amendes d'ordre de droit fédéral demeurent toutefois rares dans le domaine de la nature, de la faune et de la forêt. D'où la volonté vaudoise d'introduire aussi ce système pour les infractions au droit cantonal, celles qui sont le plus souvent dénoncées. Les infractions seront plafonnées à 300 francs.

Les agents de police faune-nature, selon la nouvelle terminologie, seront compétents pour percevoir les amendes d'ordre en matière de pêche, chasse et forêt.

Ces révisions de lois doivent aussi assurer une cohérence avec le dispositif des cantons voisins, plusieurs d'entre eux (FR, VS) ayant

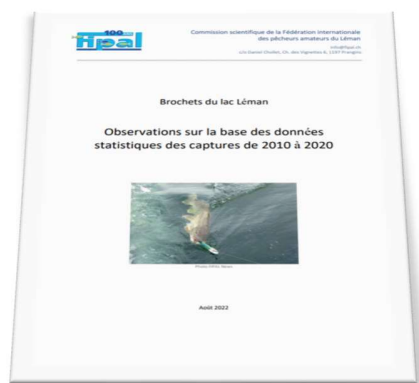
déjà instauré le principe et une liste d'amendes d'ordre dans leur législation.

Les changements de loi devraient être validés lors d'un deuxième débat à venir.

A suivre. Pour lire l'article :
<https://epaper.24heures.ch/read/124/124/2022-08-31/7>

1^{er} septembre 2022

Observations basées sur les données des captures mensuelles de brochet entre 2010 et 2020



Ce document de 18 pages comprenant 29 graphiques explicatifs a été élaboré par la Commission scientifique de la FIPAL. Il est le résultat d'un exercice de « data mining » effectué afin d'exploiter plus de 1'000 données statistiques vaudoises mises à la disposition de la FIPAL par le Service Chasse, Pêche et Surveillance qu'elle remercie.

Son but est de fournir des pistes de réflexion vu d'une part la diminution des captures ressentie sur le terrain par les deux corporations de pêcheurs et d'autre part les mesures contraignantes proposées au PAP par la pêche professionnelle française pour assurer une pêche durable de cette espèce.

Ce document est destiné en premier lieu aux présidents des sections de la FIPAL, au Bureau directeur de l'APALLF et à sa Commission scientifique. Cependant, il est disponible sur le site de la FIPAL pour tous les acteurs du monde halieutique lémanique intéressés. Les déclarations de ce document sont à considérer comme des pistes de réflexion.

www.fipal.ch

4 septembre 2022

Compétition sportive FIPAL-APALLF à Genève



Organisé par la section genevoise de la FIPAL, l'Association des Pêcheurs du Lac (APL), la FIPAL renoue avec succès pour la tenue d'un concours au bout du lac grâce à l'engagement et au dynamisme de l'APL.



La section du Bouveret (PAL Vs) reprendra le flambeau en 2023.

5 septembre 2022

Se déplacer en bateau rapidement et sans polluer

[D'après l'émission 19 :30, RTS Une]



La société Swiss Association for Zero Emission Boat présente un projet de navire rapide et non polluant, alimenté à l'électricité ou à l'hydrogène, est présenté publiquement au Bouveret.



[Capture d'écran émission 19 :30]

Les premiers essais sur le Léman de ce bateau ne créant pas de vagues et capable de transporter 20 personnes sont prévus d'ici fin 2022.

Commentaire FIPAL News : Les pêcheurs attendent avec impatience un bateau de pêche silencieux zéro émission personnalisé pour leurs besoins spécifiques

Pour voir le reportage :
<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/19h30?urn=urn:rtss:video:13360850>

A suivre après la grandeur et la décadence du projet SeaBubble à Genève démarré en 2018

6 septembre 2022

Séance ordinaire du PAP annulée

La séance ordinaire du Plan d'aménagement piscicole (PAP) fixée au 6 septembre 2022 depuis 6 mois est reportée au 23 septembre 2022 sur décision unilatérale de la DDT74.

Voir Editorial

10 septembre 2022

Une grande mortalité piscicole est en cours en Suisse !

[Communiqué de presse FSP]

Les craintes de la Fédération suisse de pêche (FSP) se sont concrétisées : On assiste actuellement à une mortalité piscicole d'une ampleur historique ! Certaines espèces sont localement menacées dans leur existence. La FSP s'oppose donc avec d'autant plus de véhémence à l'exploitation de la moindre goutte d'eau de nos rivières pour la production d'énergie hydraulique.

Les truites et les ombles meurent

La mortalité piscicole due à la canicule détruit brutalement et d'un seul coup les années d'entretien des tronçons de cours d'eau et des populations de poissons par les sociétés de pêche locales et les associations d'affermage ...

Davantage d'espèces pourraient encore disparaître

La Fédération Suisse de Pêche est très inquiète lorsqu'elle regarde vers l'avenir. Aujourd'hui déjà, trois quarts des espèces de poissons indigènes sont menacées, en voie d'extinction ou déjà éteintes ...

Les politiques sont appelés à agir

La FSP constate hélas que l'état qualitatif de nos eaux est mauvais, même si les lacs bleus et les vertes prairies riveraines des publicités touristiques donnent une autre image. "Le monde politique est maintenant vraiment sollicité, au niveau national, cantonal et communal", explique Roberto Zanetti, président central de la FSP et Conseiller aux États ...

Bas les pattes sur les débits résiduels !

... Roberto Zanetti évoque ainsi la pression exercée par certains milieux en faveur d'un assouplissement des prescriptions relatives aux débits résiduels et déclare : "Il ne doit et ne peut pas être question, surtout en cette période difficile, de prélever encore les dernières gouttes d'eau des rivières pour la production d'énergie hydraulique et de laisser ainsi encore moins d'eau aux poissons" ...

11 septembre 2022

Un hélicoptère serait tombé dans le Léman

[D'après 20 minutes]

Grosse opération de police sur le Léman pour retrouver un hélicoptère qui aurait chuté au large de Lutry.

La gendarmerie n'ayant retrouvé ni débris, ni pollution d'hydrocarbures qui auraient pu indiquer un tel incident, et aucun hélicoptère n'étant porté disparu, les recherches sont interrompues.

<https://www.zomin.ch/fr/story/un-helicoptere-serait-tombe-dans-le-leman-grosse-operation-de-police-189708412081>

15 septembre 2022

Morges veut se reconnecter au Léman

[Selon Caroline Gebhard, La Côte]

Trois plateformes flottantes sont en test jusqu'à la fin du mois. La Municipalité, qui souhaite recréer des accès directs au lac, devrait déposer un préavis cet hiver.

Ces structures, au nombre de trois, ont été installées en juillet à la hauteur du parc de Vertou, de la Blancherie et du port du Petit-Bois. ...

... A terme, l'objectif est de proposer quelque chose de plus confortable, et de pérenne. Reste à savoir quelle forme prendra exactement le projet définitif, qui devrait être soumis au Conseil communal cet hiver.

<https://www.lacote.ch/vaud/la-cote/morges-district/morges-ville/morges-veut-se-reconnecter-au-leman-1214330>

15 septembre 2022

Rolle: les «Fantômes du Léman» ressurgissent face au lac

[Selon Jocelyne Laurent, La Côte]

La Perle du Léman accueille une exposition à ciel ouvert qui revient sur les plus sombres pages de l'histoire lacustre et ses quelques catastrophes.

«Si l'eau du Léman n'est pas salée, elle n'en est pas douce pour autant», prévient l'Association d'usagers des Bains des Pâquis (AUBP). L'entité genevoise, en collaboration avec le Musée du Léman de Nyon, a réalisé une exposition itinérante intitulée «Fantômes du Léman». Elle présente certaines des plus tragiques et improbables catastrophes de l'histoire lacustre: bateaux, trains, montgolfière, avions et naufragés engloutis ...

... cormorans, silures, moules quagga et autres fléaux ajouteront certains !

<https://www.lacote.ch/vaud/la-cote/nyon-district/rolle/rolle-les-fantomes-du-leman-ressurgissent-face-au-lac-1217326>

15 septembre 2022

Les loups du Marchairuz seront tirés pour "éduquer" les restants

[D'après Keystone – ATS Laura Lose, La Côte]

Depuis le 1er janvier, près de 50 bêtes ont été tuées par le loup dans le canton selon le site officiel de l'Etat de Vaud. L'OFEV donne son accord pour trois nouveaux tirs de régulation. Ils devront être effectués en présence d'autres loups et à proximité des alpages, pour déshabituer le reste des prédateurs.

Commentaire FIPAL News : 500, 1'000, 2'000, 5'000, ... ? Combien de truites lacustres ont été tuées par le cormoran dans le Léman depuis le 1er janvier ?

Voir aussi « Tirer des cormorans pour éduquer les restants » dans la rubrique intitulée *Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion en page 14*

<https://www.lacote.ch/vaud/trois-loups-du-marchairuz-seront-tires-pour-eduquer-les-restants-1217353>

3 et 4 septembre 2022

Plus de 1400 kilos de déchets repêchés dans le lac Léman

[Selon 20 minutes]

Plus de 200 bénévoles participent au nettoyage organisé par l'association Aqua-Diving aux Bains des Pâquis.

Depuis 1992, ce sont presque 30 tonnes de détritus qui ont été extraits.

Félicitations aux bénévoles et aux organisateurs

<https://www.zomin.ch/fr/story/plus-de-1400-kilos-de-dechets-repeches-dans-le-lac-leman-896098644342>

20 septembre 2022

La FIPAL interpelle le Conseiller aux États Olivier François (VD) au sujet des débits résiduels

Deux jours avant le débat du Conseil des États sur la possible abrogation des prescriptions minimales en matière de débits résiduels en aval des centrales hydrauliques et à la suite de la demande de soutien urgente de la FSP, la FIPAL interpelle Olivier François (PLR), Conseiller aux États vaudois par courrier électronique personnel.

En effet, le 22 septembre 2022, le Conseil des États doit prendre une décision lourde de

conséquences sur un potentiel assouplissement de la loi sur l'énergie qui pourrait signifier la disparition entre autres de la truite, poisson emblématique de nos rivières et *de facto* de nos lacs.

Il s'agit d'empêcher que les exigences extrêmes de la commission ne passent. Le débat s'annonçant très serré, chaque voix compte. La FIPAL s'est également entretenue avec sa collègue Conseillère aux États vaudoise Adèle Thorens Goumaz (Les Verts) déjà acquise à notre cause et les fédérations cantonales de pêche du Valais et de Genève pour éviter de la correspondance contre-productive.

22 septembre 2022

En pleine crise de l'électricité, le Conseil des États opte pour la protection des eaux et le bien-être des poissons

[Source : D'après Georg Humbel, Neue Zürcher Zeitung am Sonntag du 24 septembre 2022, traduction Maxime Prevedello, FSP]

A la surprise générale, le Conseil des États a rejeté la demande des politiciens bourgeois en matière d'énergie qui voulaient assouplir les prescriptions pour les centrales hydro-électriques et rendre caducs des passages entiers de la loi sur la protection des eaux.

C'est une victoire que les défenseurs de la nature doivent avant tout aux pêcheurs.



Pourquoi une petite fédération comme celle des pêcheurs a-t-elle une telle influence au Parlement se questionne la NZZ?

La réponse est à lire dans l'article de la *NZZ am Sonntag* qui brosse le portrait d'un groupe de pression sous-estimé. Quelques points clés parmi les nombreux éléments mis en avant

En Suisse, on estime à 100'000 le nombre de pêcheurs. Ils viennent de toutes les couches sociales des jeunes socialistes aux directeurs de banque à la retraite.

Deux Conseillers aux États à la chambre haute. Forts de leur expérience, Roberto Zanetti (Président FSP et Conseiller aux États soleurois) et Elizabeth Baume-Schneider (nouvelle vice-présidente FSP pour la Suisse romande et Conseillère aux États jurassienne) ont mené un combat de longue haleine pour obtenir ce succès.

David Bittner, le nouvel administrateur en charge de moderniser l'image de la FSP et la conduire vers l'avenir, est un scientifique, professionnel des médias bien connu et fin communicateur.

Le centre national de la pêche au Moossee (BE) Un projet de plusieurs millions qui devrait attirer des milliers de personnes chaque année sur le modèle de la station ornithologique de Sempach ...

www.epaper.nzz.ch

23 septembre 2022

Séance reportée du PAP

La FIPAL n'est pas représentée (voir Editorial).

A l'ordre du jour :

1. Accueil et validation de l'ordre du jour
2. Mesures de protection du corégone (point de suivi)
3. Informations sur les modifications de la réglementation permanente dans les eaux françaises du lac Léman : passage de 40 à 20 nasses à écrevisses
4. Préparation de la séance de la commission consultative pour la pêche dans le Léman du 6 octobre 2022
5. Propositions de modifications de la réglementation spécifique brochet
6. Propositions de modifications du RAAPL pour le prochain plan quinquennal 2026-2030 (inscription des demandes)
7. Divers :
 - Gestion de la truite lacustre (proposition FIPAL)
 - Impact potentiel de la population thermique [ndlr : lire pollution thermique] généré par la multiplication des centrales thermiques lacustres sur le Léman (proposition FIPAL)
 - Actualisation du dépliant édité par la Commission consultative de la pêche sur la signalisation des engins et sa mise à disposition sous forme numérique (proposition FIPAL)
 - Repeuplement du lac de Neuchâtel en omble du Léman (proposition FIPAL)
 - Information sur la truite lacustre : capture 2022 et échantillonnage Eawag (proposition AAIPPLA)
 - Transmission de l'arrêté préfectoral du lac du Bourget : exemple de modèle pour la rédaction du prochain RAAPL (proposition AAIPPLA)
 - Information sur les pêches exceptionnelles et les frayères des ombles chevaliers (proposition AAIPPLA)

Date de la prochaine séance sous forme de PAP élargi le 14 mars 2023 (enfin en principe ...)

24 septembre 2022

Hélicoptère tombé dans le Léman. Il s'agissait en fait d'un OVNI.

[20 minutes]

Selon l'article de 20 minutes qui cite également 24 heures, les lanceurs d'alerte étaient

Bertrand Piccard et ses amis. Ils ont bien vu un OVNI disparaître dans le Léman.



FIPAL News met en garde les traîneurs du Léman d'être attentifs aux chutes d'OVNI lorsqu'ils pêchent !

<https://www.20min.ch/fr/story/bertrand-piccard-a-bien-vu-un-ovni-disparaître-dans-le-leman-72183288425>

24 septembre 2022

Parasites des ombles chevaliers du Léman

La section de Montreux FIPAL, la Maison de la Rivière et l'Université de Neuchâtel unissent leurs efforts pour une meilleure connaissance de l'omble chevalier.



Echantillonnage des ombles chevaliers au local de la section Montreux FIPAL (Photo Hugues Wursten)

Il y a effervescence au local de la section de Montreux FIPAL. D'une part, c'est l'ambiance particulière du dernier concours de l'année juste avant la fermeture. D'autre part, c'est séance d'échantillonnage pour une étude des parasites de l'omble chevalier entreprise dans le cadre du travail de master d'Anouchka Leubaz à l'Université de Neuchâtel.

Encore un bel exemple de collaboration entre pêcheurs et scientifiques !

9 septembre 2022

L'EPFL mise à fond sur l'eau du lac

[Selon Erwan Le Bec, 24heures]

« Comment ça marche? L'eau du lac était déjà puisée par l'UNIL et l'EPFL depuis les années 1970 pour le refroidissement des bâtiments. Au sortir de la crise pétrolière ... »

« Le système est désormais largement plus poussé: une nouvelle station de pompage qui capte l'eau par 75 m de fond (elle y est à 7 °C toute l'année) et un nouveau réseau de 1,2 m de diamètre. Filtrée, elle permet ensuite d'assurer le refroidissement de l'EPFL [ndlr : donc elle se réchauffe], via un réseau revu et une injection à quatre pompes. Elle circule également dans des réseaux soigneusement

installés dans les parois des serveurs de l'immense data center de l'école. Une vaste salle plongée dans l'obscurité, dont l'or bleu assure la climatisation permanente » [ndlr : c.à.d elle se réchauffe].

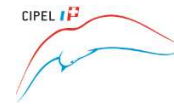
« Réchauffée, l'eau alimente alors un bassin relié à un double système de pompes à chaleur de dernière génération à l'ammoniaque capable de produire une température de 67 °C. Cette eau, en circuit fermé, est ensuite distribuée dans tout le campus via un réseau de sous-station ... »

L'article ne le dit pas où l'eau pompée est rejetée, lac, rivière, ni à quelle température.

www.24heures.ch

27 septembre 2022

Nouvelles de la CIPEL



Audrey Klein, nous informe qu'elle a quitté la CIPEL après 18 ans de bons et loyaux services dont 10 ans en tant que Secrétaire générale et directrice du secrétariat, ceci afin de relever un nouveau défi professionnel au Parc naturel du Haut Jura (F).

Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles activités et espérons pouvoir continuer l'excellente collaboration mise en place entre nos deux organisations depuis l'affaire des PCBs dans les truites et ombles du Léman avec son/sa successeur/e dès sa nomination.

3 octobre 2022

« Des poissons bien élevés »

[Hervé Corbière, France5]

En tartare, en sushi ou grillé : la consommation de poisson dans l'alimentation mondiale n'a jamais été aussi importante. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on a consommé plus de poisson d'élevage que de poisson sauvage.

Le tilapia est le poisson le plus vendu au monde. Bon marché, sans arêtes et sans peau, il n'a même plus le goût de poisson. A l'horizon 2025, il sera, avec la truite, la carpe et le bar, l'un des éléments essentiels de l'alimentation humaine.

Un reportage fascinant et parfois préoccupant
<https://www.youtube.com/watch?v=Jefb3SdDSgE>

10 octobre 2022

Ils réclament des mesures concrètes contre les nuisances des corbeaux

[Selon 20 minutes]

Une pétition a été remise à la présidente du Grand Conseil vaudois. Les signataires demandent la mise en place immédiate d'un plan d'actions concrètes afin de prévenir les dégâts causés par les volatiles ...

... Les initiants de la pétition rappellent que l'agriculture est régulièrement victime de dégâts majeurs causés par les corvidés et que les mesures de régulation déployées se sont, jusqu'ici, avérées inadéquates ou inefficaces.



Tiens, tiens, des mesures de régulation avérées inadéquates ou inefficaces cela rappelle une autre oiseau noir bien connu dans la région pour ses nuisances.

<https://www.zomin.ch/fr/story/850-signatures-pour-des-mesures-concretes-contre-les-corvides-502234323686>

10 octobre 2022

La section de Rolle de la SVPR contribue au repoissonnement de la Venoge

[D'après JOL, La Côte]

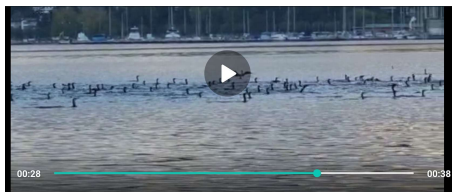
Sous la supervision de Sébastien Rojard, GPP, les sections de Rolle et de Bussigny de la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières collaborent pour le repeuplement de la Venoge avec 8'900 truitelles élevées à l'étang de Pré-de-Vers à Rolle.

Merci à eux

10 au 22 octobre 2022

Photos et vidéos de cormorans sur le Léman

Du Bouveret à la rade de Genève, plusieurs pêcheurs [Ndlr: vous savez ces observateurs privilégiés de la nature ... qui ne sont pas dignes de foi contrairement aux ornithologues] font parvenir des photos et des vidéos des nuées de cormorans observables à la plupart des sorties de pêche.



(Capture d'image, vidéo Lydia Luchetta, APL)

Après l'explosion des nicheurs de 2021, l'année 2022 se présente a priori comme un excellent millésime pour le cormoran migrateur. S'en ira cet hiver lorsque la compétition pour la ressource alimentaire entre migrateurs et nicheurs aura décimé les jeunes truites lacustres qui nagent en surface ?

13 octobre 2022

Communiqué de presse de la Commission consultative de la pêche dans le Léman

Le Canton du Valais publie le communiqué de presse relatant les décisions prises par la Commission lors de sa séance annuelle du 6 octobre 2022.



Le communiqué fait état de la reconduction pour 2023 des mesures de protection des salmonidés entrées en vigueur en 2022, soit le maintien de la taille légale de capture des corégones à 37 centimètres pour la pêche professionnelle (en lieu et place des 30 centimètres réglementaires), ainsi qu'une anticipation de deux semaines pour la fermeture de la pêche des salmonidés qui sera fixée au 2 octobre en 2023.

A bon entendeur

15 octobre 2022

Huit nouveaux moniteurs SaNa formés en Suisse romande dont deux vaudois et trois genevois



Gabriel-Charles Maurer (Association Fishing Battle), Olivier Clerc (Ecole de pêche de Servion) pour le canton de Vaud ainsi que Philippe Fontaine, Olivier Grosjean et Dimitri Starakis pour le canton de Genève ont suivi avec succès la formation de moniteur SaNa.

Cette formation de deux jours a été donnée à la Maison de la pêche à Genève par les experts régionaux Jean-Pierre Moll et Daniel Chollet avec la collaboration de Beat Ludwig (responsable des cours SaNa au Réseau de formation des pêcheurs à Berne).

Elle a aussi été suivie avec succès par nos amis pêcheurs du Canton du Tessin Emy Jelmoni, Claudio Jelmoni et Danilo Foresti, une première en Suisse romande.

Félicitations aux nouveaux moniteurs

19 octobre 2022

Assemblée des Présidents FIPAL et invités

Le Comité central de la FIPAL réunit les délégations des sections FIPAL, l'APALLF ainsi que les acteurs du monde halieutique de Suisse romande invités y compris les autorités à la pisciculture de l'Aiguette (Saubraz, VD).

Points principaux de l'ordre du jour de cette assemblée destinée à définir les objectifs 2023 de la FIPAL et de préparer l'Assemblée générale statutaire du 19 novembre 2022 à la Maison de la Pêche (GE) :

Partie I, FIPAL Affaires courantes

- Finances
- Sites web
- Comité et secrétariat FIPAL
- Révision des statuts
- FIPAL News doit-il être mieux cadré dans sa forme et son contenu ?

Partie II, FIPAL et invités

Pêche amateur sur le Léman, enjeux et défis,

- Priorités du PAP dans le cadre de la révision du règlement 2026-2030
- Brochet – Suite à donner à la proposition de la pêche professionnelle F
- Etat de situation de la truite
- Etat de situation de l'omble (bilan élevage à l'Aiguette, lac Léman, lac de Neuchâtel)
- Projet omble – Présentation thèse de doctorat par le Prof. Jean-François Rubin de la Maison de la Rivière)
- Etat de situation du cormoran
- Environnement (impact stations lacustres thermiques, pollutions, ...)
- Centre suisse des poissons
- CoFISH – Etat d'avancement des
- Co-organisation de l'Assemblée annuelle des délégués FSP 2023 avec la SVPR

20 octobre 2022

L'ASRPP fait peau neuve



L'Association suisse romande des pêcheurs professionnels (ASRPP) regroupe ceux des lacs Léman (SIPPL), de Joux (APPLVJ), de Morat (APPLM) et de Neuchâtel (CPPLN). A la suite du départ de quatre de ses délégués, elle nous informe de la nouvelle composition de son comité :

- Président : Jean-Philippe Arm (CPPLN)
- Vice-président : Manu Torrent (SIPPL)
- Vérif. comptes : Jean-Daniel Meylan (APPLVJ)
Samuel Progin (CPPLN)
- Délégués : Pierre Schaefer (APPLM)
Jetmir Osmankaq (SIPPL)
Nicolas Clerc (SIPPL)

Tout savoir sur l'ASRPP et ses activités :
www.asrpp.ch

21 octobre 2022

Pêche sur le Léman - Le point de vue de Julien Monney, pêcheur professionnel à Hermance

[La Matinale, RTS LA Première]

Interview de Julien Monney en pleine action de pêche sur son bateau.

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2022/audio/la-matinale-25864087.html?id=25864075>

31 octobre 2022

Info-Pêche n° 94

Parution du bulletin d'information quadrimestriel de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises (FSPG).

A lire et à relire en cliquant sur le lien :

https://www.fspg-ge.ch/fileadmin/user_upload/info-peche/IPa4_Combine_.pdf

3 novembre 2022

Bon appétit: Les bâtonnets de poisson de laboratoire arrivent dans vos assiettes

[D'après Luise Faupel, 20 minutes]

Les produits à base de poisson sont prêts à être commercialisés et n'attendent plus qu'une autorisation.

Bluu Seafood, une société de technologie alimentaire basée à Lübeck (D), est la première en Europe à s'être spécialisée dans la production commerciale de poisson à base de cellules.

Des cellules souches sont prélevées par biopsie dans les tissus de truites ou de saumons vivants puis la société les fait croître dans une solution nutritive pour développer des fibres musculaires ...

Pour lire l'article

<https://www.zomin.ch/fr/story/les-batonnets-de-poisson-de-laboratoire-arrivent-dans-vos-assiettes-150941618010>

7 novembre 2022

Les nanomatériaux : une nouvelle menace pour le Léman ?

Une conférence de vulgarisation intéressante pour un public non averti.

Serge Stoll, enseignant et chercheur à l'Université de Genève et membre du comité de l'ASL présente les risques pour le milieu aquatique que représentent ces petites particules disséminées partout autour de nous dans le cadre d'un webinaire organisé par l'ASL.

12 novembre 2022

Un nouveau président à la section Montreux FIPAL

Après 16 ans à la présidence de la section de Montreux FIPAL, Hugues Würsten passe le témoin à Alain Aeby.



De g. à d. Alain Aeby (nouveau président), Robert Baratay (président amicale Amphion-Publiser jumelée à Montreux) et Hugues Würsten (président sortant) croqués par Pierre Mudry au concours d'Evian 2022

FIPAL News formule tous ses vœux de plein succès à Alain Aeby et à son nouveau comité et remercie vivement Hugues et Maria Würsten pour leur engagement sans faille auprès de la section Montreux FIPAL.

Quant à la FIPAL, elle pourra toujours compter sur Hugues Würsten en tant que Vice-Président du Comité central.

Longue vie à la section de Montreux !

11-13 novembre 2022

Une manière inédite de célébrer les 600 ans du Servagnin dans la région lémanique



Dans le cadre des Automnales et plus particulièrement du Swiss Boat Show (anciennement Salon nautique du Léman), les 300 bouteilles de la Cuvée lacustre de

Servagnin sont proposées à la vente au prix de 195 CHF le coffret de trois bouteilles, moules quagga comprises.

Ces bouteilles refont surface après 7 mois d'immersion au fond du Lac Léman au large de Morges, bonifiée au gré des courants, de la fraîcheur et des légendaires caprices du Léman.

14 novembre 2022

La nurserie des truites lacustres de la Versoix à risque

[Selon Prise de position de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises]



La Versoix est aujourd'hui le dernier cours d'eau genevois à offrir des conditions de vie favorables aux nombreuses espèces d'eau vive menacées de Suisse. L'exploitation hydroélectrique de la rivière,

combattue de longue date par la FSPG pour son important impact environnemental et sa faible production d'électricité, amplifie massivement les effets du réchauffement du climat, et menace l'intégrité écologique de la rivière.

Alors que les débits de la Versoix ont atteint cet été un niveau historiquement bas de 500 litres par seconde, la population d'ombres de rivière, d'importance nationale et fortement menacée en Suisse, a ainsi vu son habitat naturel régresser rapidement, durant une période d'intense chaleur. Les secteurs exploités par la production hydroélectrique ont été les plus touchés, et n'hébergent plus cette espèce.

Il en est de même pour la population de truites lacustres, également fortement menacée, dont le retour a été rendu possible par d'importants travaux de renaturation. De nombreuses observations ont permis de démontrer que les ouvrages hydroélectriques provoquaient, de manière directe et indirecte, une forte mortalité des géniteurs, ainsi qu'une baisse du succès de la reproduction de l'espèce.

Pour ce qui concerne la truite de rivière et la faune diversifiée qui l'accompagne, les inventaires du canton de Genève démontrent depuis plusieurs décennies que les secteurs soumis à l'influence des ouvrages hydroélectriques sont particulièrement défavorables ...

... La FSPG invite donc les partis politiques du canton à ne pas sacrifier la biodiversité de la Versoix sur l'autel du renouvelable, et à soutenir la décision du Conseil d'État de ne pas renouveler ces concessions hydroélectriques.

<https://www.fspg-ge.ch/>

15 novembre 2022

Coup de gueule du SIPPL à propos des statistiques des captures 2021 dans le Léman

[D'après Karim Di Matteo, 24 heures]

Henri-Daniel Champier, Président du Syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels (SIPPL), réagit aux chiffres des captures de 2021. Selon lui, l'État n'en fait pas assez.



surveillance.

Les échanges portent sur les thèmes :

- Quotas d'alevinage et incapacité des autorités à repeupler en nombre suffisant compte tenu d'installations vétustes *versus* désavantages d'un repeuplement massif et manque de capacité.
- Régulation du cormoran responsable en grande partie de la disparition de la truite du lac *versus* étude en cours et octroi aux pêcheurs professionnels de la possibilité de tir pour défendre leurs filets et nasses.

Faits intéressants, c'est la première fois que la pêche professionnelle met en avant l'impact du cormoran sur la truite lacustre que suspecte depuis longtemps la FIPAL, aucune étude scientifique n'ayant à ce jour démontré qu'il en n'était pas le principal responsable étant donné ses prélèvements hivernaux. D'autre part, une première vague de résultats de l'étude entreprise sur le lac de Neuchâtel est attendue pour cette fin d'année suivie d'une deuxième l'an prochain. On attend avec impatience !

Pour lire l'article :

<https://epaper.24heures.ch/read/124/124/2022-11-15/1>

16 novembre 2022

Parution de Lémaniques et changement de président à l'ASL

Les prestations multiples et inestimables offertes par le Léman font l'objet principal du 124^{ème} bulletin de l'Association de la sauvegarde du Léman (ASL).

Il présente également Pascal Mulattieri, le nouveau président qui reprend le flambeau après 42 années de présidence de Jean-Bernard Lachavanne.

A découvrir sur www.asleman.org

19 novembre 2022

102^{ème} assemblée des Présidents et Délégués de la FIPAL

Les présidents et délégués se retrouvent à la Maison de la Pêche à Genève sur invitation de l'APL.

Points à l'ordre du jour outre les parties administratives :

Membres honoraires (20 ans de sociétariat)

Félicitations à William Ribero (APL), Olivier Guignet (Nyon), Ignazio Frau dit Peppone (Rolle).

Membres d'honneur

Peter Ehrensperger (Vevey-La Tour) et Hugues Würsten (Montreux FIPAL) sont nommés. Ils rejoignent le club restreint des membres d'honneur FIPAL. La FIPAL adresse ses remerciements pour leur engagement et ses félicitations pour leur nomination. Voir aussi rubrique en page 15.

Nomination du comité central

Daniel Chollet, Hugues Würsten, Bernard Carridroit sont reconduits dans leur position respective de président, vice-président et trésorier pour deux ans. Le secrétariat est repris à titre intérimaire par Bernard Carridroit. Gérald de Smidt (APL) rejoint le comité central en tant que membre adjoint.

Tirage au sort d'un permis annuel aimablement offert par la DGE-BIODIV (VD) que la FIPAL remercie

C'est la section Montreux-FIPAL qui gagne le permis qui sera octroyé à l'interne selon ses propres critères.

Sections organisatrices des prochains concours

Le millésime 2023 sera organisé par PAL-Vs Le Bouveret. 2024 verra l'organisation de deux concours internationaux FIPAL, l'un à Montreux et l'autre à Morges dans le cadre des 100 ans des Petits Pêcheurs du Léman – Morges.

Thèse de doctorat sur l'omble chevalier

La FIPAL soutient la thèse de doctorat sur l'omble-chevalier présentée par le Prof. Jean-François Rubin lors de l'assemblée des présidents en octobre. Cette thèse est prévue d'être codirigée par Jean-François Rubin (Maison de la Rivière, Hepia, Unil) et un professeur des Universités de Lausanne ou de Neuchâtel. Elle pourrait être financée par les autorités cantonales et la Confédération.

Un comité scientifique élargi sera mis en place, comprenant des représentants des autorités cantonales et fédérales; des représentants des institutions scientifiques traitant de ce sujet; universités, HES, INRAE, ... ; des représentants des pêcheurs professionnels et amateurs.

Propositions des sections pour modification du règlement de pêche 2021-2025 avec entrée en force pour le quinquennat 2026-2030

- Une proposition de réduire le nombre des captures d'omble-chevalier journalières est rejetée par une large majorité des sections.
- Une proposition de réduire la taille minimale des leurres utilisés pour la traîne du brochet en période de protection des salmonidés est rejetée par une large majorité des sections.

- Il en va de même pour une proposition d'augmenter le nombre de leurres utilisés pour la traîne du brochet en période de protection des salmonidés (passage de 10 à 15 leurres) lorsque plus d'un titulaire de permis est à bord c.à.d. dans le même ratio que pour la traîne des salmonidés (passage de 20 à 30).
- Une proposition de changer la terminologie *pêche de loisir* laquelle fait abstraction des composantes économique et alimentaire de la pêche non professionnelle, par la terminologie *pêche amateur* est rejetée par une large majorité des sections.
- Une proposition de ne pas fermer la pêche de l'omble chevalier pour la pêche de loisir avant mi-octobre n'est pas prise en considération puisque le règlement 2021-2026 l'autorise. Par principe, il n'aurait donc pas besoin d'être modifié sur hormis l'actualisation habituelles des dates effectives pour le prochain quinquennat.
- Hors règlement Léman, une proposition de permis annuel avec complément « hôte » pour le lac à l'image de celui existant pour les rivières vaudoises qui permet à un accompagnant de pêcher sous la supervision du titulaire et d'enregistrer ses prises sur son propre permis est rejetée par une large majorité des sections.
- Hors règlement Léman, une proposition de dérogation à la loi vaudoise sur la chasse des cormorans est acceptée par une majorité des sections. Cette dérogation vise à supprimer la limitation de la puissance des moteurs des embarcations utilisées pour cette chasse particulière afin de la rendre plus efficace et de s'aligner sur la pêche professionnelle et les services de la faune qui ne sont *de facto* pas soumis à cette limitation.

Délégation FIPAL au PAP élargi du 14 mars 2023

La FIPAL sera représentée par son président accompagné de Gérald de Smidt, membre adjoint et Lydia Luchetta, présidente APL. Hugues Würsten (vice-président) et Bernard Carridroit (trésorier & secrétariat) remplaceront les possibles absents.

21 novembre 2022

Rencontre virtuelle des Présidents des fédérations cantonales et autres membres de la FSP

La FSP fait le point de l'actualité halieutique en Suisse.

Paysages du Léman

Les magnifiques couleurs de l'automne

Par Daniel Chollet

Octobre 2022, le givre refait son apparition et recouvre de blanc les grands arbres bordant dans tous les cas la côte suisse entre Port Choiseul et le port de Rolle. Bizarre, c'est pourtant l'été indien !?



(Photo Lydia Luchetta)



(Photo FIPAL News)



(Photo FIPAL News)



(Photo FIPAL News)

Elémentaire mon cher Watson ! Ce n'est que les quelques milliers de cormorans arrivés du nord qui viennent parfaire la couche de guano qui les fait crever (les arbres bien sûr, c'est bien connu ils n'ont aucun impact sur les poissons sinon cela se saurait et les autorités seraient déjà intervenues depuis longtemps).

Séance du PAP 23 sept. 2022

Voir le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Des nouvelles reconfortantes

Par Daniel Chollet

Si FIPAL News a l'habitude de challenger les livrables et les décisions qui ne sont pas à la hauteur des attentes, FIPAL News sait aussi reconnaître, partager et mettre en avant l'écoute active que peuvent susciter les propositions de la pêche de loisir et le bon sens des décisions qui en découlent comme celles prises par le PAP ou la Commission consultative.

Arrêté concernant les mesures de protection des salmonidés en 2023.

FIPAL News salue la décision de répondre favorablement à la demande de la FIPAL de fixer l'entrée en vigueur de l'arrêté un lundi (2 octobre 2023) et non un samedi comme ce fût le cas en 2022. La demande de la FIPAL visait deux objectifs.

D'une part, permettre aux pêcheurs de loisir actifs de ne perdre que deux weekends de pêche et non trois comme ce fut le cas en 2022.

D'autres part, limiter la situation ubuesque de 2022 en harmonisant autant que faire se peut les règlements de pêche ou en fermant le lundi après le premier dimanche d'octobre. En effet, les truites lacustres sauvées le weekend du 1^{er} et 2 octobre 2022 par l'arrêté pouvaient être capturées ce même weekend lors de leur remontée dans des affluents par des pêcheurs en rivière, quid en termes de protection ?

Actualisation du dépliant pratique édité par la Commission consultative de la pêche sur la signalisation schématique des engins de pêche.

Le dépliant sur la signalisation des engins va être actualisé. Le canton de Vaud gèrera l'actualisation du dépliant avec l'aide d'un graphiste. Le canton de Genève peut aider à son financement. Les services de contrôle suisse et français assureront son adéquation avec le règlement en vigueur. Celui-ci sera mis à disposition de tous sous format numérique [ndlr : aucune échéance n'a été fixée].

FIPAL News salue cette décision même si elle aurait apprécié voir une échéance définie.

Impact potentiel de la pollution thermique généré par la multiplication des centrales thermiques lacustres sur le Léman.

Le groupe de travail du PAP s'engage à demander par courrier à la CIPEL un état des

lieux des installations de centrales thermiques autour du lac et de leur impact cumulé sur la température de l'eau du Léman.

FIPAL News salue cette décision et se réjouit du feedback de la CIPEL idéalement dans le cadre de la session du PAP élargi du 14 mars 2023.

CONCOURS 2023

[Photos Pierre Mudry et FIPAL News (Sciez)]

2 avril 2023

Concours à Thonon-les-Bains



7 mai 2023

Concours à Sciez



16 juillet 2023 (NOUVELLE DATE)

Concours à Evian-les-Bains



24 septembre 2023

Concours FIPAL au Bouveret



Commission scientifique FIPAL

Rapport 2021/2022 et nouvelles en provenance de la Commission scientifique

Par Daniel Chollet

Coup d'oeil dans le rétroviseur

Rapport d'activité 2021/2022

Source : Assemblée des Présidents et Invités FIPAL, 22 octobre 2022

La Commission scientifique soutient le Comité central dans le cadre des cinq piliers de la stratégie mise en place par la FIPAL et de sa feuille de route. Elle est composée de son président (Daniel Chollet) et de deux membres (Bernard Carridroit et Peter Ehrensperger). Elle collabore étroitement avec celle de l'APALLF présidée par Christian Gillet et avec le président du Bureau directeur APALLF, Yves Depraz.

Outre les activités et les livrables mentionnés ci-contre sous forme de diapositive, la Commission est en contact régulier avec les services cantonaux de la pêche, la Maison de la Rivière, CoFISH, l'INRAE, la FSP, la FSPG, la FSPALN, le SIPPL, la SVPR, etc.

Lac Léman et science

Tirs sismiques et impact sur les poissons du Léman

Source : D'après une information de Jean Guillard, UMR CARTELL (INRAE USMB)

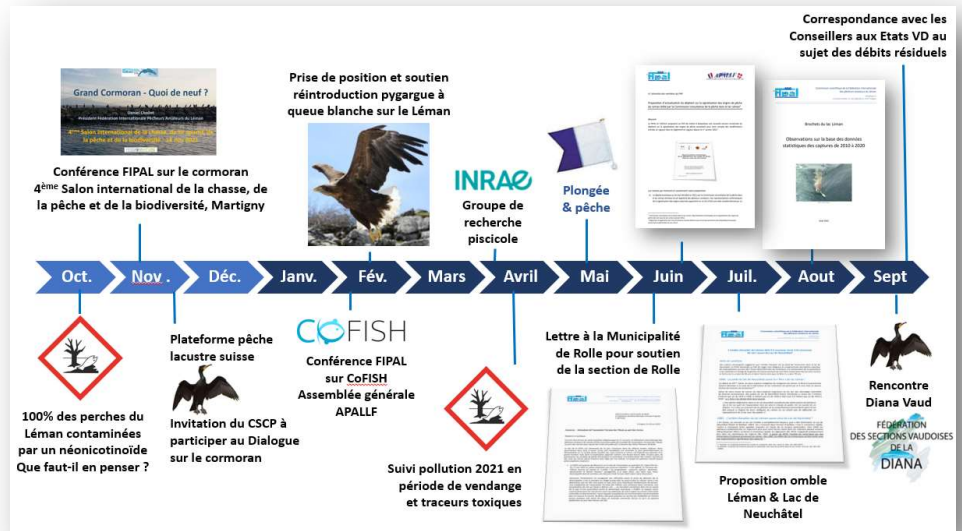
Les campagnes de tirs sismiques pour l'étude de la géothermie ont-elles eu un impact sur les populations de poissons du Léman ?

Le projet IMPOPSIS, porté par l'UMR CARTELL (INRAE – USMB), en collaboration avec Hepia et le CEFREM, apporte des éléments de réponse.

La réponse est affirmative sur les poissons étudiés. Elle est à découvrir sous forme de vidéo très intéressante.

Lien pour la vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=odo4bc_TMNC



Science et experts du Léman

Bonnes nouvelles du Musée du Léman à Nyon

Source: Musée du Léman. Photo FIPAL News



Savez-vous qu'il y a des marées sur le Léman? Que des canyons et des cratères le parcourent? Que le réchauffement climatique pourrait chambouler son fonctionnement ?

Depuis les premières études pionnières du 19^{ème} siècle, des scientifiques se succèdent pour décrypter son fonctionnement. Grâce à des techniques innovantes et parfois inédites, le plus grand lac d'Europe occidentale livre peu à peu quelques-uns de ses secrets aux spécialistes.

Tous les deux mois au musée du Léman, des experts passionnés bousculent les idées reçues et vous proposent une lecture éclairée du lac, dans un langage accessible à tous.

Bonne nouvelle, cette initiative lancée en 2022 va être reconduite en 2023 et le programme sera publié prochainement sur le site www.museeduleman.ch.

FIPAL News a d'ores et déjà appris lors de la session du 24 novembre 2022 que :

- La moule quagga,
- Les munitions enfouies dans le lac,
- La météorologie du Léman, et
- La cistude d'Europe

feront partie des sujets traités en 2023 après les sessions de 2022 consacrées à :

- Secrets de poissons
- Algues ou plantes? Les forêts du lac
- Serpents du lac!
- Réchauffement climatique : le lac va-t-il se vider ?
- La spectaculaire vie microscopique dans le Léman
- La vie amoureuse et sexuelle des oiseaux

La participation est gratuite sur inscription préalable (www.museeduleman.ch). Chaque session est suivie d'un apéritif permettant de continuer les discussions.

Énergie et science

Le Canton de Genève parie sur l'eau du Léman

Source: D'après Rachad Armanios, 24 heures, 6 août 2022. A découvrir sur www.24heures.ch

«Une arme de destruction massive contre le réchauffement climatique!» Voilà comment les Services industriels genevois (SIG) qualifient le réseau GeniLac lors de la visite pour la presse.

... Pour trouver une température constante, les SIG construisent depuis 2019 une nouvelle station de pompage au Vengeron. Il faudra descendre jusqu'à 45 mètres pour chercher une eau à 7 degrés, permettant de rafraîchir l'air par le biais d'un système d'échangeurs thermiques, puis de ventilateurs-convecteurs ...

... À noter encore que les SIG assurent que l'impact environnemental de GeniLac est neutre. Car l'eau, après avoir permis de refroidir l'air, se réchauffe et est déversée dans le lac à une température maximale de 12 degrés. Cela n'a pas de conséquence sur l'écosystème, car le rejet s'opère là où la température est similaire, soit entre 0 et -10 m, selon Charlotte Genot, responsable de l'unité développement thermique aux SIG ...

... En outre, une très faible quantité de chlore est utilisée pour empêcher que des crustacés se déposent sur des conduites, là encore sans problème pour l'environnement ...

+5°C

LA DIFFÉRENCE DE TEMPÉRATURE ENTRE L'EAU PRÉLEVÉE ET L'EAU REJETÉE

La FIPAL ne demande qu'à croire les SIG. Cependant, elle est préoccupée par ces affirmations à effet de manche destinées à impressionner un public par un discours grandiloquent qui oublie un peu vite que la zone du Vengeron est «une baignoire» par rapport à l'immensité du volume du Léman.

Voir aussi les rubriques intitulées « Une arme de destruction massive contre le réchauffement climatique ou une arme de destruction massive du lac Léman ? » dans la rubrique Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion en page 14

Lac Léman et science

Visites de LÉXPLORE à nouveau possible en 2023

Source: <https://lexplore.info/fr/accueil/>

LÉXPLORE est un ponton de 10 m sur 10 m équipé d'une instrumentation de haute technologie et installé sur le lac Léman pour huit ans. Cette nouvelle infrastructure fournit des mesures en continu de jour comme de nuit et par toutes conditions météorologiques.

Ce formidable outil permet de modéliser les processus clés du lac afin d'évaluer les impacts des changements globaux et de surveiller la santé générale du lac Léman.



Visite de LÉXPLORE, 2 décembre 2022
Photos FIPAL News

Les visites publiques de LÉXPLORE seront reconduites en 2023 vu leur succès. Inscriptions en cliquant sur le lien :

<https://lexplore.info/fr/accueil/>

Omble chevalier et science

La FIPAL soutient la mise sur pied d'une thèse de doctorat sur l'omble chevalier

Voir nouvelle du 19 novembre 2022 dans la rubrique Dans l'agenda et le carnet de notes du président.

Lac Léman et science

Le début de la fin pour l'envahissante moule quagga?

Source: D'après Romaric Haddou, 24 heures, 21 octobre 2022

Quagg'out

Quatorze étudiantes et étudiants en bachelor de biologie, encadrés et coachés par Yolanda Schærli, professeure assistante au Département de microbiologie fondamentale, et six assistantes et assistants ont choisi le projet Quagg'out dans le cadre du concours iGEM, une compétition internationale de biologie synthétique.

... Le principe est de modifier le génome de deux bactéries (*Escherichia coli* et *Pseudomonas protegens*) afin que la première surexprime un acide qui va empêcher les moules d'adhérer aux surfaces, tandis que la seconde surexprime une toxine qui va les tuer ...

...En laboratoire, l'utilisation d'une solution contenant ces deux bactéries modifiées a donné de très bons résultats ... Néanmoins, il est encore trop tôt pour imaginer un déploiement à grande échelle. ... Il faudrait donc être certain que les bactéries sont toutes mortes ... D'autre part, l'autre inconnue concerne l'efficacité du traitement dans un plan d'eau comme le Léman ...

A découvrir en cliquant www.24heures.ch et <https://2022.igem.wiki/unilausanne/>

Poissons et science

A propos du sexe des poissons, des néomâles et des néofemelles

Source : D'après Des poissons bien élevés de Hervé Corbière (France5) et nouvelle du 3 octobre 2022 dans la rubrique Dans l'agenda et le carnet de notes du Président

Entrez dans le monde fascinant et parfois préoccupant des techniques de réversion sexuelle hormonale des poissons développées dans les années 70' afin de générer des populations de pisciculture composées exclusivement de mâles ou de femelles.

Cliquer sur le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=Jefb3SdDSgE>

Le zèbre est-il blanc rayé de noir ou noir rayé de blanc ?

Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion

par Daniel Chollet

Le but de la poursuite de cette rubrique commencée dans FIPAL News en octobre 2019 n'est pas de polémiquer sur des sujets brûlants mais bien au contraire d'inciter le lecteur à la réflexion sur la portée réelle d'affirmations tout en maîtrisant, autant que faire se peut, le risque d'avoir sorti ces dernières de leur contexte. Une fois de plus, si les oiseaux piscivores se retrouvent souvent dans les sujets abordés, c'est l'actualité qui dicte le rythme

Opportunité de réflexion n° 61

Centrales thermiques lacustres et Petit-Lac

Le prélèvement d'eau à 7°C et son rejet à 12°C n'aurait pas de conséquence sur l'écosystème

Services industriels de Genève
24 heures du 6 août 2022

Vu l'immensité du volume du lac Léman (89 km³ selon la CIPEL et l'Institut Forel de UniGE), un réchauffement de 5°C de l'eau rejetée n'a aucun effet sur l'écosystème. C'est peut-être vrai pour autant que les rejets en surface ne modifient pas les flux ou les courants et pour autant qu'ils n'influencent pas de manière néfaste la stratification des eaux.

Cependant, le Petit-Lac n'est pas le lac Léman en termes de volume et de physiologie du terrain.

PETIT, adj.

[bas latin *pittitus, du radical pitt- exprimant la petitesse]

« Dont la dimension, la taille, etc., sont inférieures à ce qu'on considère comme normal, qui a peu d'étendue, d'importance »

Larousse

En effet, la CIPEL et l'Institut Forel nous apprennent aussi que son volume n'est que de 3 km³ soit seulement 3,4% du volume total pour une profondeur maximale de 78m au large de Nyon contre 310m pour le Grand-Lac.

Last but not the least, la zone du Vengeron en aval du verrou du Mont de Corsier représente seulement 1/5 de la surface du Petit-Lac avec une profondeur de 50m au large de Genthod.

La zone à considérer, où s'effectuent pompage et rejet, s'apparente donc plus à « une baignoire » de moins de 1 km³ qu'au lac Léman, plus grande réserve d'eau douce de l'Europe.

Dès lors, affirmer que des modifications de température n'entraînent aucune conséquence sur les flux et courants semble prématuré.

Opportunité de réflexion n° 62

Centrales thermiques lacustres - Arme de destruction massive, du réchauffement climatique ou du lac Léman ?

« [Rejeter de l'eau à 12°C] n'a pas de conséquence sur l'écosystème, car le rejet s'opère là où la température est similaire, soit entre 0 et -10 m »

Charlotte Genot
Resp. Unité développement thermique
Services industriels de Genève
24 heures du 6 août 2022

Les pêcheurs le savent bien, la température à 0 m n'est, à l'évidence, pas du tout « similaire » à 12°C. Ils ne sont pas les seuls. Selon le Bulletin limnologique du Léman publié par la CIPEL, la température moyenne entre 0 et -10m était par exemple de 21,3°C en été 2022. C'est la plus élevée depuis le début des relevés qui datent de 1957 et le réchauffement climatique va l'augmenter davantage.

Dès lors, affirmer que des modifications de température n'entraînent aucune conséquence sur les flux et courants semble prématuré.

Les pêcheurs, comme les chasseurs, sont souvent dépeints comme de fieffés menteurs (même s'ils ne sont pas au niveau des politiciens qui eux jouent dans une ligue supérieure).

L'accès à plus de données chiffrées nous permettra de démontrer que entre pêcheurs et SIG manipule le plus la sémantique de « similaire » pour noyer le poisson.

Les données de la plateforme LÉXPLORE (EPFL-Eawag-UNIL-CARTELL) pour l'été 2022 donnent un avant-goût de la réponse et sont éloquentes. La zone 0 à -10m où la température est sensée être similaire à 12°C est dans les faits supérieure ou égale à 20°C durant tout l'été avec de rares épisodes éphémères à 15°C. CQFD.

Les réactions dans la rubrique Courrier des lecteurs de 24 heures montrent que FIPAL News n'est pas le seul à être interpellé par les affirmations des SIG.

Opportunité de réflexion n° 63

Tirer des cormorans pour éduquer les restants ?

L'OFEV donne son accord pour des tirs de régulation du loup devant être effectués en présence d'autres loups et à proximité des alpages, pour éduquer le reste des prédateurs.

L'OFEV donne son accord pour des tirs de régulation du cormoran devant être effectués en présence d'autres cormorans et à proximité du lac, pour éduquer le reste des prédateurs.

Note : Seule une des deux affirmations est correcte, laquelle ?

Opportunité de réflexion n° 64

Un nouvel oiseau piscivore sur le Léman

Des mouettes atlantiques observées sur nos lacs

Frédéric Ravussin, 24 heures
1^{er} décembre 2022

L'apparition de mouettes tridactyles soufflées par des vents violents jusqu'en Suisse, loin des côtes atlantiques françaises où elles se tiennent habituellement à cette saison, font le bonheur des ornithologues du Léman et du lac de Neuchâtel.

«Essentiellement piscivores, elles ont sans doute de la peine à trouver une nourriture qui leur convient, même si les nombreux alevins qui sont actuellement dans le Léman pourraient faire l'affaire.» Lionel Maumary (COL) n'exclut pas non plus que l'une ou l'autre s'adapte à son nouvel environnement et passe l'hiver ici. Ce pourrait être le cas de la première qu'il a observée. «Elle se trouve aujourd'hui à Morges et se porte plutôt bien.

Après le retour du majestueux pygargue à queue blanche dont la réintroduction sur le Léman avait été saluée avec enthousiasme par FIPAL News (contrairement aux ornithologues) voici l'élégante mouette tridactyle de passage ou plus si elle veut prolonger son séjour. Nous l'accueillons à bras ouverts, comme quoi les pêcheurs ne font pas une fixation sur les oiseaux piscivores contrairement à l'information véhiculée par certains.

Opportunité de réflexion n° 65

Protection versus poids économique

C'est bien connu, le transfert d'alevins entre lacs, fussent-ils connectés ou non, n'est pas autorisé par la législation suisse, l'OFEV ne manque pas de le rappeler aux pêcheurs. C'est moins connu mais le déversement d'organismes génétiquement modifiés dans nos lacs est également strictement interdit.

Dès lors, la position de l'OFEV sur l'utilisation de bactéries (par ex. *Escherichia coli*) génétiquement modifiées pour lutter contre la moule quagga dans le Léman que ce soit vers les crépines de pompage ou en pleine eau sera des plus intéressantes avec ses dimensions économiques et de transition énergétique.

On verra alors si le dicton *Deux poids, deux mesures* s'applique et que Berne s'assoit à sur la loi comme ce fut le cas cet été par exemple avec le dépassement de la limite de température maximale de l'Aar autorisée pour le fonctionnement des centrales nucléaires.

FIPAL 2022**Membres d'honneur et honoraires**

Par: Daniel Chollet, Président Comité central

Le statut de *Membre d'honneur* est conféré par l'Assemblée générale de la FIPAL à toute personne ayant rendu des services importants à la Fédération ou à la cause piscicole.

Dans le milieu cinématographique, certains acteurs brillants se voient décerner un César pour l'ensemble de leur carrière ou de leur rôle prépondérant en tant qu'ambassadeurs du cinéma.

A l'image du cinéma, la FIPAL a aussi des ambassadeurs de la pêche de loisir capables de faire l'amalgame entre diplomatie et fermeté, humilité et ambition, empathie et raison qui s'avèrent des ambassadeurs et consultants appréciés.

Peter Ehrensperger

Section Vevey-La Tour de Peilz



est un de ces ambassadeurs à qui la FIPAL a décerné le titre de *Membre d'honneur* pour son engagement tout au long de sa longue carrière de pêcheur. Cet engagement s'est manifesté entre autres lors des concours (qui ne connaît pas Peter ?), par 10 ans de présidence à la section Vevey-La Tour et en tant que membre de la Commission scientifique FIPAL dès sa création. De plus et pendant 5 ans, Peter était non seulement un des moniteurs pionnier du SaNa mais aussi le moniteur qui a permis de démontrer que la FIPAL participait aussi activement aux efforts de formation.

Au travers de cette nomination, la FIPAL présente toutes ses félicitations et ses remerciements à Peter Ehrensperger

La FIPAL a voulu aussi récompenser un de ces acteurs chevronnés, président de la section Montreux FIPAL pendant 16 ans, pour sa contribution particulière au maintien de la Fédération à flots :

Hugues Würsten

Section Montreux, VP FIPAL Central

(Photo P. Mudry)



Retour en arrière en 2013. C'est presque le clap de fin pour une FIPAL exangue et moribonde. En tant que leader fédérateur, Hugues réussit à motiver quelques membres de Montreux à sauver la FIPAL.

La FIPAL remercie Hugues pour les services rendus en étant, selon l'expression anglaise consacrée « The right man, in the right place, at the right time » ainsi que le comité d'alors sans oublier Maria son épouse pour leur support.

La FIPAL a en outre décerné des diplômes de membres honoraires (20 ans de sociétariat) à :

William Ribero

(APL Genève)

Olivier Guignet

(Petits Pêcheurs de Nyon)

Ignazio Frau

(Petits Pêcheurs de Rolle)

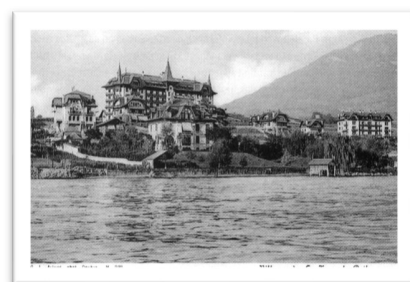
La FIPAL leur présente ses vives félicitations.

L'album du passé 1897 - 2022**Petits pêcheurs de Vevey - La Tour de Peilz**

Par Daniel Chollet, photos FIPAL News

1897 - 2022

La section Vevey-La Tour de Peilz, la plus ancienne société de pêche sur le Léman, fête ses 125 ans d'existence.



Villas près La Tour de Peilz vers 1905, carte postale. Archives privées. Source : D. Perreten, *La Tour-de-Peilz 1850-1914*, Rev. hist. vaud. 114 (2006).

En 1920, la Fédération Intercantonale des Petits Pêcheurs du Léman (FIPPL) était créée par les sections d'Ouchy et de Rolle.

La section Vevey-La Tour de Peilz rejoignait la jeune FIPPL en 2022, il y a juste 100 ans.

Le 125^{ème} anniversaire de la section était dignement fêté à fin novembre dans leur nouveau local aménagé par leurs soins.



Fipal
Vevey-La Tour



o

ON STAGE

15 janvier 2023 à 7h42
Ouverture pêche des salmonidés

Petit rappel utile à propos des priorités :

b) lorsque deux bateaux [traînant au moteur] suivent des routes qui se croisent de manière qu'un danger d'abordage ne soit pas exclu, le bateau qui voit l'autre par tribord doit s'écarter. »

Source : Article 62 du Règlement international de la navigation sur le Léman.

... ou priorité de droite pour ceux qui sont fâchés avec bâbord et tribord.

AU SOMMAIRE DES PROCHAINS Nos

Photos de l'ouverture 2023
(merci de les faire parvenir à info@fipal.ch)

« *Keepemwet* »

Magasins d'articles de pêche
Infractions pêche Léman

FIPAL
News

www.fipal.ch

info@fipal.ch

Adresse
FIPAL News
Ch. des Vignettes 6
1197 Prangins

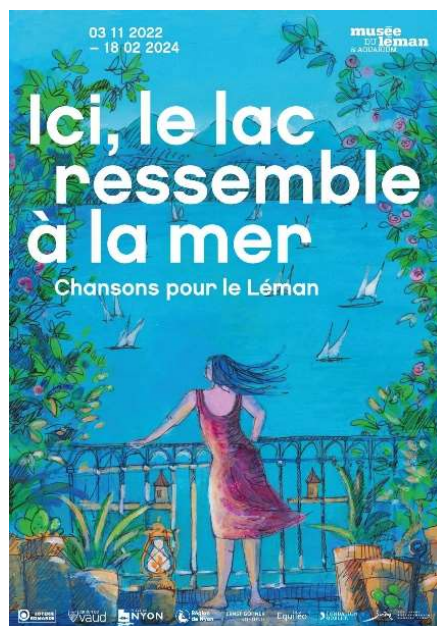
Le contenu des articles ne reflète que l'avis de leur auteur mais en aucun cas la position officielle de la FIPAL.

Sortir pendant la fermeture des salmonidés

Expositions 2022 - 2023

Par Daniel Chollet

Découvrir une exposition musicale sur le Léman



Une exposition musicale conçue avec Marc Aymon (auteur-compositeur-interprète) et Cyrille Chatelain (peintre).

Le Léman a inspiré des millions de pages, de vers, de peintures, de dessins, de clichés... et de chansons. Des airs que tout le monde connaît et d'autres que personne n'a fredonné depuis des lustres, des mélodies composées par des musiciens célèbres et des mots assortis par de talentueux anonymes, des notes qui fleurissent bon le temps jadis et des rimes tombées de la dernière pluie.

Parce que le lac n'est pas silencieux et parce que la musique a sa place dans les musées, le Musée du Léman ouvre ses portes à ces chansons.

A découvrir du 3 novembre 2022 au 18 février 2023 au Musée du Léman à Nyon.

De la source jusqu'au-delà de son embouchure dans le Léman



A travers les photographies de quatre artistes (Christian Genton, Vincent Guignet, Yann Laubscher et Aurélie Rubin) la nouvelle exposition temporaire de La Maison de la Rivière présente scientifiquement, culturellement ou encore poétiquement quelques faces cachées de l'écosystème du bassin versant du Boiron de Morges.

Quels animaux peuplent actuellement ce bassin? Quels sont les paysages qui le composent? Qui sont les actrices et les acteurs de ce territoire. Et le Léman à son embouchure, qui est-il vraiment? Voilà quelques-unes des questions que soulève cette exposition temporaire.

A découvrir du 19 novembre 2022 au 26 mars 2023 à la Maison de la Rivière à Tolochenaz.

(Photo envoyée par D. Wuethrich, Petits pêcheurs de Morges)



*Joyeux Noël et Bonnes
Fêtes à Tou-te-s*